



CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance extraordinaire du Vendredi 25 Novembre 2022,
Salle de réunion de la Mairie
10h00*

ORDRE DU JOUR

FINANCES

- 1- Marché du lac du Moulin de la Folle : non application des pénalités de retard
- 2- Convention avec l'ESF jardin des Neiges Prarial
- 3- Convention ESF Halte-garderie les Marmottes

Le Maire
Guy HERMITTE